

## Scènes d'Autrefois

**LES CORVÉES.**—On donnait le nom de "corvée" à tout travail volontaire qu'on allait faire en commun pour assister un paroissien, soit pour l'érection d'une charpente de maison, de hangar, de grange, dont il avait préparé de longue main les matériaux, soit pour une boucherie d'automne, ou pour toute entreprise qui requérait pour un jour un nombre de bras exercés.

**LE BROYAGE DU LIN.**—Ces concours utiles et agréables prenaient toutes les formes qu'on voulait leur donner. La toile du pays était en grand usage chez nos pères, et pour cela le lin était un article de culture indispensable en Canada. Le broyage ou brayage du lin, pour en tirer la filasse et l'étope, amenait souvent des réunions fort gaies. Les mères et les filles y prenaient part, laissant aux hommes le gros de la besogne, comme l'installation à l'abri du vent, généralement au bord d'un bois, la disposition des braies en état de solidité, l'érection de la chaufferie, la préparation du combustible nécessaire, etc. On avait dû préalablement battre le lin pour en conserver la précieuse graine. On l'avait fait rouir à la rosée sur le gazon pendant des semaines, puis remis en gerbes pour le transporter au lieu de l'opération.

Tous ces préparatifs faits, commençait alors avec animation le jeu des braies. Chacun prenait une poignée de lin brut, soigneusement chauffé et séché sur un tréteau à claire-voie, au-dessus d'un feu sans flamme; il la faisait passer à plusieurs reprises sous la mâchoire unie de sa braie, rompant en petits bouts le bois de la tige qui tombait à ses pieds, ne lui laissant en mains que les filaments dégagés de l'écorce et de la chenevotte. C'était la douce filasse qu'on remettait aux mains plus délicates des femmes et des filles pour la peigner et en faire des rouleaux tressés. Le procédé du séchage du lin donnait parfois lieu à des scènes émouvantes. Il arrivait, par exemple, que la chaleur trop intense du brasier mal contrôlé communiquait la flamme au lin séchant sur le tréteau. C'était comme l'éclair de la nue tombant sur un toit de chaume et le consumant en un instant. L'émotion devenait grande dans l'assistance, sur le moment, mais le seau d'eau mis en réserve, en prévision d'un tel accident, avait vite raison de l'incendie. Cependant, l'humiliation de la chauffeuse inattentive ne s'effaçait pas de sitôt; elle avait à subir le feu des plaisanteries et des quolibets durant tout le jour pour expier sa négligence.

On ne joue plus guère à ce jeu dans notre province, la bonne toile canadienne ayant été remplacée, au moins en grande partie, par les cotonnades beaucoup moins substantielles et moins salubres.

RAPHAËL BELLEMARE

## M. MÉDERIC MARTINEAU



M. Médéric Martineau est fils de M. François Martineau, marchand de feronneries bien connu et ancien échevin et député. Il est né à Montréal, le 28 août 1867. Après avoir suivi un cours d'études commerciales au collège d'Ottawa, il fit son cours classique au collège Sainte-Marie, sous la direction des RR.PP. Jésuites, et en sortit avec son diplôme de B.A.

Ne se sentant pas attiré par les professions libérales, il entra dans le commerce avec son père et le succès lui a été éminent.

Comme mutualiste, il fait partie entre autre de la Société des Artisans Canadiens-français et de notre association. Il a été directeur de la succursale Ste-Brigide A.C.F. et président du Cercle St-Pierre A.N. Sociétaire zélé et très estimé, la convention de 1902 doit être félicitée d'avoir nommé M. Martineau au poste de directeur, car il en est digne en tous points.